

■ **TWOgether ventures**, à Nyon, société anonyme, conseils pour et dans le développement d'entreprises en tout genre (FOSC du 10.09.2003, p. 13). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 20 novembre 2003. La raison sociale devient:

TWOgether ventures en liquidation.

Journal no 73 du 06.01.2004
(02066840 / CH-550.1.001.674-5)